

LE GROUPE DE TRAVAIL INTERPROVINCIAL SUR LES FUTURS  
ACCORDS FISCAUX EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Question n° 1876—**M. Lewis:**

1. Les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Québec et de l'Ontario ont-elles constitué un groupe de fonctionnaires chargé d'étudier la possibilité de transferts fiscaux dans le domaine du logement et, au cours de l'étude, se sont-ils mis en rapport avec le gouvernement?

2. Le gouvernement a-t-il reçu des recommandations par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, dans l'affirmative, a) lesquelles, b) comment le gouvernement a-t-il réagi à ces recommandations?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'a fourni les renseignements suivants: 1. Un groupe de travail interprovincial sur les futurs accords fiscaux en matière de logement au Canada a été formé en 1978, avec la participation de toutes les provinces et sous la présidence de la province de l'Alberta. Un rapport a été terminé en septembre 1980. Les membres du groupe de travail ont communiqué à titre non officiel avec la SCHL pour obtenir des renseignements.

2. Non.

LES DÉPENSES DE PUBLICITÉ

Question n° 2007—**M. McKinnon:**

Combien de contrats de publicité le ministère de la Défense nationale a-t-il accordés l'année dernière et a) à qui, b) dans chaque cas, de quel montant?

**Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Sept contrats de publicité ont été adjugés, au nom du ministère de la Défense nationale, par le ministère des Approvisionnements et Services. Tous pour le recrutement du personnel militaire.

a) et b)

Agence	Lieu	Montant
Ronalds-Reynolds & Co. Ltd.	Toronto	1,625,000
Tremblay Publicité Inc.	Québec	840,000
Wilshar Advertising Ltd.	Halifax	200,000
Payeur Publicité Inc.	Québec	450,000
Reidcorp Advertising and Consultant Ltd.	Toronto	350,000
Baker-Lovick Ltd.	Calgary	325,000
DIR-AD	Montréal	85,000

MDN—LE CONTRAT ACCORDÉ À BELL CANADA POUR DES  
SERVICES INFORMATIQUES

Question n° 2087—**M. McKinnon:**

Le ministère de la Défense nationale a-t-il accordé à Bell Canada un contrat de services informatiques de \$7,474,000 et, le cas échéant, quelle portion de ces dépenses servira a) aux opérations ou à l'entraînement, b) à l'administration?

**L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):** Le ministère des Approvisionnements et Services a accordé un contrat pour le ministère de la Défense nationale à Bell Canada pour des services informatiques au montant de \$7,474,000.

a) Approximativement 94 p. 100 de la valeur du contrat était pour les opérations.

b) Approximativement 6 p. 100 du contrat était pour l'administration.

La constitution

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE  
DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, si la question n° 1661 pouvait être transformée en ordre de dépôt de documents, le document serait déposé immédiatement.

**Mme le Président:** On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 1661 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

**Des voix:** D'accord.

**M. Collette:** Je demande, madame le Président, que les autres questions soient reportées.

[Texte]

MDN—LES ÉCONOMATS

Question n° 1661—**M. Cossitt:**

1. a) Combien d'économats des Forces canadiennes sont exploités par le ministère de la Défense nationale ou sous ses auspices, b) où sont-ils situés et combien d'employés travaillent à chaque endroit, c) certaines personnes sont-elles employées par le ministère et, sinon pourquoi, d) en fonction de quels critères les employés sont-ils embauchés, de quelle sécurité d'emploi bénéficient-ils, quelles sont les échelles de salaires de chaque emploi, etc.?

2. Pour la dernière année pour laquelle des statistiques ont été recueillies, à combien se sont élevés a) les profits, b) le déficit de chaque économat et quel a été le bilan général?

(Le document est déposé.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA CONSTITUTION

LE PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LA LOI  
CONSTITUTIONNELLE DE 1981

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Chrétien, appuyé par M. Roberts, concernant une Adresse à Sa Majesté la reine relativement à la Constitution du Canada.

Et sur l'amendement de M. Epp appuyé par M. Baker (Nepean-Carleton): Qu'on modifie la motion à l'annexe B de la résolution proposée en supprimant l'article 46 et en apportant à l'annexe toutes les modifications qui découlent de cette suppression.

**M. David Weatherhead (Scarborough-Ouest):** Monsieur l'Orateur, c'est un honneur pour moi de participer cet après-midi à ce débat d'envergure historique. Je ne fais en cela qu'imiter les milliers de Canadiens qui assistent à nos délibérations par le truchement des médias et qui discutent de cette importante question avec leurs voisins et leurs amis. Des centaines d'autres Canadiens ont pris une part directe au processus à l'étape de l'étude en comité et ont utilement contribué à l'élaboration du document définitif dont nous sommes saisis.